



## Au service des habitants, à chaque étape de la vie

- Faciliter les démarches administratives et l'accès aux droits pour tous
- Soutenir le parcours résidentiel (logement social, habitat inclusif, résidence autonomie)
- Accompagner les personnes âgées et leurs proches pour permettre l'autonomie à domicile.



### Pratique

S'installer dans la Maison des solidarités permettra au CCAS d'être mieux identifié et localisé et de réunir services et activités dans un même lieu.